

**COMITÉ RÉGIONAL DE LA
MÉDITERRANÉE ORIENTALE**
Soixante-neuvième session
Le Caire (Égypte), 10-13 octobre 2022

Octobre 2022

**INSTITUTIONNALISER LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE
DANS LA RÉGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE**

Objectifs de la réunion

Le 12 octobre 2022, un événement parallèle de haut niveau sera organisé pour discuter de l'institutionnalisation de la gouvernance participative dans la Région de la Méditerranée orientale.

Les objectifs de la réunion sont les suivants :

- échanger des données d'expérience sur la gouvernance participative des États Membres de la Région ;
- identifier les mesures prioritaires stratégiques proposées pour renforcer la gouvernance participative dans la Région ;
- discuter des moyens d'aller de l'avant, y compris la possibilité de mener une action mondiale par le biais d'une résolution adoptée par l'Assemblée mondiale de la Santé.

Contexte

Une gouvernance forte et efficace des systèmes de santé est essentielle pour parvenir à une couverture sanitaire universelle solide dans les pays, ainsi que pour assurer la responsabilisation, la réactivité, la préparation et la résilience de leurs systèmes de santé. Cela a été reconnu dans diverses résolutions et déclarations nationales et internationales, notamment les cibles 3.8¹ et 16.7² des ODD (septembre 2015), la [Déclaration politique issue de la Réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle](#)³ (septembre 2019) et la [Déclaration d'Astana sur les soins de santé primaires](#)⁴ (octobre 2019).

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la faiblesse des systèmes de santé dans les pays de la Région de la Méditerranée orientale et souligne le besoin urgent de mettre en place, de renforcer et de maintenir des mécanismes qui peuvent favoriser la confiance, la transparence et la responsabilisation dans la gouvernance des systèmes de santé. L'équipe de l'OMS chargée de la gouvernance des systèmes de santé régionaux a suivi un processus consultatif régional et mondial de grande envergure basé sur des données factuelles générées afin de définir les priorités d'action stratégiques qui sont essentielles pour y parvenir. Les priorités d'action stratégiques proposées devraient permettre à l'OMS de collaborer plus étroitement avec les pays sur le renforcement de l'environnement de gouvernance de leurs systèmes de santé et sur la reconstruction de meilleurs systèmes, plus équitables et plus écologiques.

¹ « Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable. »

² « Faire en sorte que la réactivité, l'inclusion, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions. »

³ Déclaration dans laquelle les États Membres se sont engagés à « associer toutes les parties prenantes concernées, y compris la société civile, le secteur privé et les milieux universitaires, selon qu'il conviendra, par la mise en place de plateformes et de partenariats multipartites participatifs et transparents, pour contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques sanitaires et sociales et examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés à l'échelle nationale pour mettre en place la couverture sanitaire universelle, tout en tenant dûment compte de la gestion des conflits d'intérêts et de l'influence induite. »

⁴ Déclaration dans laquelle les États Membres se sont engagés à « impliquer davantage de parties prenantes dans la réalisation de la santé pour tous, à ne laisser personne de côté, tout en tenant compte et en gérant les conflits d'intérêt, en faisant la promotion de la transparence et en mettant en œuvre la gouvernance participative. »

Une caractéristique importante des priorités d'action est l'engagement à améliorer les mécanismes participatifs de gouvernance des systèmes de santé, qui sont essentiels pour instaurer, garantir et maintenir la confiance au sein de la population.⁵ Il est indispensable de mettre en place et d'institutionnaliser de tels mécanismes en temps normal pour qu'ils puissent être mobilisés dans le contexte des situations d'urgence, d'autant plus que la confiance n'est pas facilement acquise en pleine crise. Un processus plus large est en cours pour obtenir une résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé sur la participation à la gouvernance du système de santé en 2024, pour laquelle un document de référence est produit.⁶

Cet événement parallèle, avec le soutien du Gouvernement tunisien, vise à présenter les mesures prioritaires proposées par l'équipe de l'OMS chargée de la gouvernance des systèmes de santé régionaux et à mobiliser un soutien politique en faveur de l'institutionnalisation de la gouvernance participative lors de la prise de décisions en matière de santé dans les pays de la Région. Il sera également l'occasion pour les États Membres d'examiner la résolution sur la gouvernance participative et le document de référence qui a servi à son élaboration.

La dynamique créée au cours de cette réunion permettra de soutenir la discussion prévue du point 3 a) de l'ordre du jour du Comité régional sur la mise en place de systèmes de santé résilients pour faire progresser la couverture sanitaire universelle et promouvoir la sécurité sanitaire dans la Région, ainsi que sur une éventuelle résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé en 2024, ce qui démontrera l'appui apporté par les États Membres de la Région et favorisera l'élaboration d'un consensus sur les priorités afin d'éclairer l'engagement mondial.

Résultats escomptés

- Les points focaux des États Membres sont informés des initiatives en matière de gouvernance participative et des priorités d'action stratégiques proposées.
- Un consensus régional est élaboré concernant les prochaines étapes, qui peuvent inclure des actions aux niveaux régional et mondial.

⁵ Rajan D, Koch, K. The health democracy deficit and COVID-19. Eurohealth. 2020; 26(3):26-28 (<https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/338949/Eurohealth-26-3-26-28-eng.pdf?sequence=1&isAllowed=y>).

⁶ Ce guide s'inspire de la publication de l'OMS intitulée « Voice, agency, empowerment – handbook on social participation for universal health coverage », qui a été lancée en mai 2021 à l'adresse : <https://www.who.int/publications-detail-redirect/9789240027794>.